

Module "C"

RIVER RAFTING GUIDE level 3

Description

But de la formation

Le river rafting guide – level 3 est un guide professionnel de rafts. Il est capable de piloter un raft avec des clients inexpérimentés à bord, sur des lacs et rivières jusqu'en classe de difficultés 3, en convoi et sous la direction d'un trip leader level 3, 4 ou 5. Il est à même de suivre la trajectoire prévue et d'assumer la responsabilité de son propre bateau.

Preuve de compétence

- Le "River Rafting level 3 est un cours de formation de base très complet, évolutif et destiné à la formation de candidats guides débutants.
- La durée de ce cours de formation est de 18 jours suivi par 2 jours d'examens.
- Pour accéder à l'examen, le candidat doit avoir une expérience pratique de 30 descentes en classe 3.
- Le candidat tient à jour un contrôle de sa formation (le log book) ainsi que la liste des rivières parcourues.
- L'examen du module "C" est fait par deux experts dont l'un est obligatoirement un instructeur IRF. L'un des 2 experts ne doit être ni employeur, ni formateur du candidat.
- Le contenu de l'examen est théorique et pratique et porte sur des connaissances et des capacités en matière de sécurité. Il se déroule sur deux jours.
- Le candidat ayant réussi l'examen est alors "River Guide – level 3" professionnel.

Reconnaissance

- L'obtention de la Certification Internationale IRF de River Guide level 3 est une preuve de compétence professionnelle internationale.
- En Suisse*, cette Certification autorise son titulaire à piloter un raft d'une façon autonome jusqu'en classe 3, en convoi et sous la direction d'un Trip Leader – level 3, 4 ou 5.

** en cas de validation par l'OFSP*

Formateurs du module 1

Les cours de formation du module "C" peuvent être organisés par des entreprises ou des associations (marché libre).

Buts et contenu de l'étude

Conformément aux «directives de formation – module "C" - river rafting guide level 3 »

Application

Le formateur dresse un concept de formation conforme aux conditions du présent règlement.

Durée de la formation

La formation doit se faire entièrement en classe 3 ou supérieure, sur 18 jours au minimum (144 heures) suivis de 2 jours d'examens.

Formateurs

Le chef de cours et les formateurs sont choisis par l'organisateur selon leur expérience professionnelle et leurs compétences. Seuls des Trip Leader level 3, 4 ou 5 ou des Instructeurs IRF level 3 ou 4 sont autorisés à enseigner la partie technique spécifique au rafting.

Conditions d'examen

- 18 ans accomplis
- Savoir bien nager !
- Avoir suivi le cours de formation SRF/IRF de 18 jours ou recommandation de l'entreprise formatrice datée de moins de 2 ans.
- Certificat de premiers secours avec CPR (ou équivalent) en cours de validité.
- Preuve personnelle d'assurance contre les accidents.

Contenu de l'examen

- L'examen porte sur les matières obligatoires ainsi que sur un choix tiré des « Directives de formation – Module "C" - River Rafting Guide level 3 »

Experts d'examens

- Les examens sont effectués par 2 experts .Ceux-ci sont des river rafting Trip-Leader – level 3, 4 ou 5 ou des Instructeurs IRF level 3 ou 4. Au moins un instructeur IRF level 3 doit être présent.
- Ils sont nommés par la « Commission-Rafting SRF ComRaft » sur la base de l'ensemble de leurs qualifications, de leur expérience professionnelle et de leurs aptitudes.
- Les sujets les plus importants de l'examen sont pris en charge et jugés par 2 experts au minimum. Les notes sont données d'un commun accord.
- Au moins l'un des 2 experts ne doit être ni l'employeur, ni le formateur du candidat.

Matières, organisation, déroulement et recours

sont réglés dans la marche à suivre de la ComRaft.

Validité et évaluation

Le présent règlement a été mis à jour en 2019 par la Commission-Rafting SRF ComRaft, en conformité avec la loi suisse ainsi qu'avec la réglementation IRF. Il sera remanié périodiquement.

Annexe

« Directives de formation – Module "C" - River Rafting Guide level 3 »
